N°138
Juin 2019

La Lettre AIM

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires qu'il nous paraît intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

Une affaire en cours

La société PETZL a confié à AIM la Maîtrise d'Oeuvre du projet d'extension de la partie R&D sur le site de Crolles. Le projet comprend une tour d'essai, des laboratoires et des bureaux.
Architecte : Henri HUE
Surface construite : 1 600 m2

Les dispositions constructives relatives aux bavettes

Le DTU 36.5 définit les conditions de mise en oeuvre des bavettes rapportées sur la traverse basse des menuiseries extérieures.
Ci-après extrait du DTU et schémas associés.

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif : 14 personnes (13 CDI + 1 CDD)	Nombres d'affaires actives en cours : 30	
	Dont avants projets : 12	Dont DCE : 6 avec affaires en consultation 3
	Dont chantiers : 9	Dont AMO : 3

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

40, Chemin de Baraban - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : contact@aimingenierie.com — site : www.aim-ingenierie.com

5.1.7 Bavette rapportées sur la traverse basse de la menuiserie

Dans tous les cas d'utilisation d'une bavette rapportée sur la traverse basse du dormant de la menuiserie, celle-ci doit :

- être en pente vers l'extérieur d'au moins 3 % ;
- être indépendante et démontable, si cela est nécessaire pour la pose de la fenêtre, en particulier pour la réalisation des calfeutrements ; dans ce cas, la bavette doit être posée juste après la réalisation du calfeutrement ;
- permettre l'étanchéité à l'eau entre bavette et traverse basse du dormant ;
- ne pas perturber l'évacuation des eaux de drainage de la fenêtre. La partie supérieure d'une bavette doit donc se situer au moins à 2 mm sous la partie basse des trous d'évacuation des eaux de drainage ;
- être ventilée en sous face afin de limiter les condensations sur le gros oeuvre ;
- comporter à ses extrémités des bouchons si elle est tubulaire, ou des joues ou relevés afin de pouvoir réaliser au droit de ceux-ci une garniture d'étanchéité (située entre bavette et gros oeuvre). Cette garniture d'étanchéité côté gros oeuvre ne doit pas être réalisée sur un revêtement, tel un enduit, qui ne serait pas lui-même étanche à l'eau. Il est donc nécessaire d'aller rechercher un support étanche.

  NOTE 1
  En travaux neufs il est donc généralement préférable de poser la bavette avant la réalisation de l'enduit.

- Être suffisamment rigide et être fixée :
  - Au châssis par fixation mécanique (visserie traversante ou clipage selon préconisation du concepteur) ;
  - Au gros oeuvre par fixation mécanique, lorsque la bavette recouvre l'appui.

Cette ou ces fixations ne doivent pas dégrader l'étanchéité à l'eau de la bavette vis-à-vis du rejingot ou du mur.

NOTE 2
Une fixation par des pattes situées sous la bavette et venant maintenir le nez de celle-ci est souvent une bonne solution permettant d'assurer à la fois fixation, étanchéité et ventilation.

Dans le cas d'une bavette rapportée en traverse basse d'une porte ou d'une porte-fenêtre cette bavette doit être suffisamment rigide, fixée et étanchée pour supporter le passage des piétons sans provoquer de désordre.

Annexe E (informative) Exemples de pose avec traverse basse en appui sur reconstitution d'appui

Les figures suivantes ne sont données qu'à titre d'exemples de mise en oeuvre et bien que les dessins aient été réalisés avec des fenêtres soit en PVC, soit en bois, soit en aluminium, ces principes de pose sont transposables quelque soit le matériau constitutif des fenêtres en respectant les prescriptions spécifiques à chaque modèle de fenêtre.

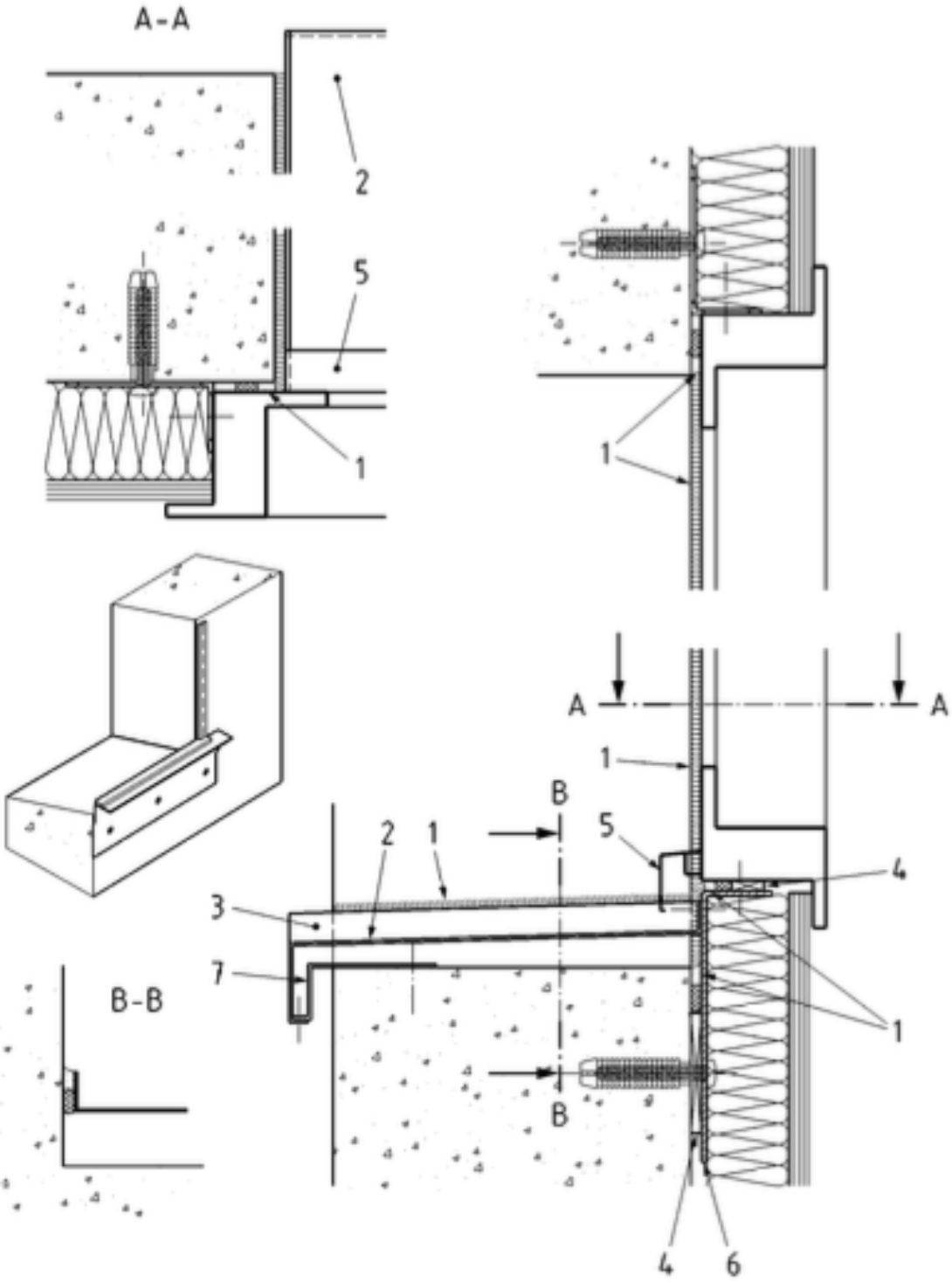

Légende

1	Garniture d'étanchéité	5	Rejet d'eau
2	Bavette	6	Appui reconstitué filant
3	Relevés aux extrémités	7	Patte de ixation éventuelle
4	Calage		

Figure E.1 Pose avec bavette avec joues

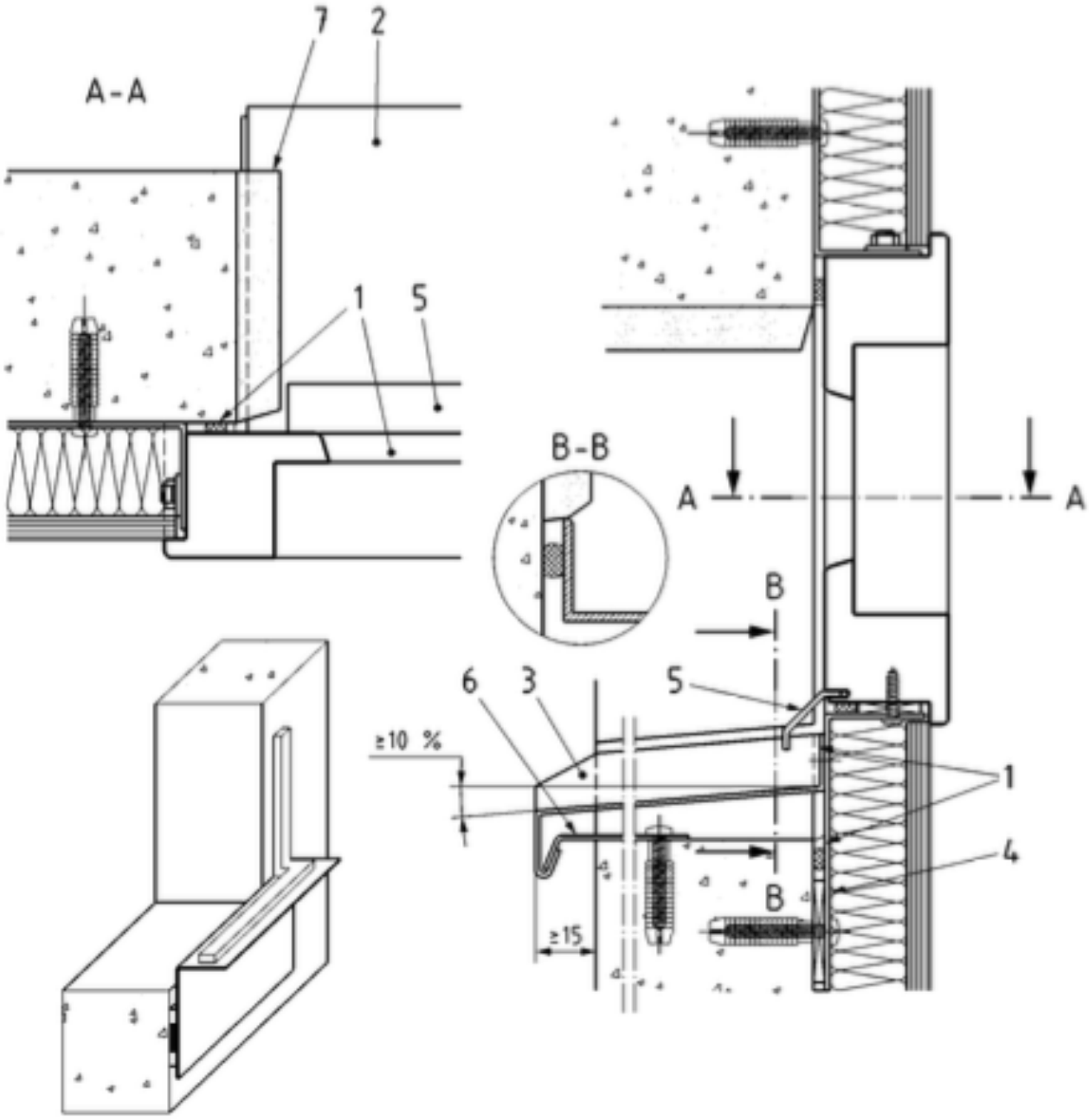

Légende

1 Garniture d'étanchéité

2 Bavette

3 Relevés aux extrémités

4 Appui reco titué filant

5 Rejet d'eau

6 Patte de fixation éventuelle

7 Enduit

Figure E.2 Pose avec bavettes